

BUREAUTIQUE INFORMATIQUE REPARATIONS DEPANNAGES DEVELOPPEMENTS

FACTURE

Référence 23597
Date 25/06/2026
Code client 411038149
N° TVA intracom
A payer avant le 25/06/2026
Téléphones /
Email secula.technologie@yahoo.fr
Fax

TEST

33000 BORDEAUX

(prix en € h.t.)

Désignation	Qté			Net	Total
Devis n°:00004320 du 25/06/2026 CHIFFRAGE ESTIMATIF, REALISE SOUS RESERVE DE DETECTION D'AUTRES PANNES. INTERVENTION DE DEPANNAGE/REPARATION SUR IMPRIMANTE LASER LEXMARK MC 3224 N° DE SERIE : 627KX2B601J DEMONTAGE / OBSERVATION : BOURRAGE PAPIER SUITE A 2 CELLULES PRISE PAPIER ARRACHEES + USAGE DE TONERS COMPATIBLES DE MAUVAISE QUALITE QUI ONT FUIS ENCRASSANT L'IMPRIMANTE. IMPERATIF : MERCI DE NOUS FOURNIR 1 JEU DE TONERS EN ORIGINE LEXMARK EN NOIR + CYAN + MAGENTA + YELLOW SOLUTION TECHNIQUE : SOURCING / RECHERCHE DE COMPOSANTS - CELLULES REMPLACEMENT DES 2 CELLULES PRISE PAPIER NETTOYAGE COMPLET + PASSAGE PAPIER + PATINS PRISE PAPIER + SCAN + OPTIQUE + CHARGEUR + LASER REMPLACEMENT DES TONERS REMONTAGE PHASE DE TESTS EN IMPRESSION DESINFECTION COVID 19 TEMPS REEL 2H15MN / TEMPS RETENU 2HEURES PRESTATION 2 HEURES X 96 €/HT/H - DEDUCTION PRISE EN CHARGE 41.67 €/HT (50 €/TTC DEJA REGLE EN FRAIS DE PRISE EN CHARGE) = 150.33 €/HT CELLULES PRISE PAPIER + INCLUS FRAIS DE PORT COMMANDE SPECIALE DELAIS D'APPROVISIONNEMENT : J+7 A J+10 ENVIRON CONSEILS DE NOTRE TECHNICIEN POUR EVITER LES PANNE D'IMPRIMANTE Suite à notre intervention sur votre matériel, voici quelques bonnes pratiques : 1/ Privilégiez les toners d'encre d'origine certifiés pour prolonger la durée de vie de votre imprimante laser. 2/ Prévoir un entretien préventif annuel en atelier pour garantir son fonctionnement. 3/ Afin de limiter les bourrages, utilisez une qualité de papier optimale en A comme le Navigator A4	1,00			150,33	150,33
	2,00			35,37	70,74

FACTURE

Référence 23597
Date 25/06/2026
Code client 411038149
N° TVA intracom
A payer avant le 25/06/2026
Téléphones /
Email secula.technologie@yahoo.fr
Fax

TEST

33000 BORDEAUX

(prix en € h.t.)

Désignation	Qté			Net	Total
EN CAS D'ACCEPTATION OU DE REFUS, MERCI DE BIEN SUIVRE LA PROCEDURE CI DESSOUS 0/ VALIDATION PAR ECRIT PAR RETOUR DE MAIL 0/ REFUS PAR ECRIT PAR RETOUR DE MAIL AVEC MENTION DU NUMERO DE DEVIS. VOUS SEREZ CONTACTE PAR TELEPHONE POUR LA PRISE DE RENDEZ VOUS POUR RESTITUTION DE LA MACHINE NON REMONTEE EN MAGASIN. En cas de refus de devis sur un matériel en atelier, nous conservons les frais de prise en charge, et l'imprimante est restitué non remonté. Pourquoi ? Le refus de restituer l'imprimante remonté s'explique par une logique économique et de sécurité, liée à la méthode spécifique de diagnostic de l'atelier. Voici pourquoi votre matériel reste démonté en cas de refus de devis : Le principe du diagnostic "en situation" : Pour estimer précisément les réparations sur une machine, le technicien doit obligatoirement le tester en fonctionnement. L'utilisation de pièces neuves de test : Dans 75% des cas, pour que le diagnostic soit possible et sécurisé, le technicien doit installer temporairement des composants neufs (et non d'occasion) afin de vérifier l'état général de l'appareil avant de chiffrer définitivement le devis. La récupération du matériel : Si vous refusez le devis, l'atelier doit légitimement récupérer ses propres composants neufs qui ont servi au test. Le technicien doit donc démonter à nouveau l'appareil. Le temps de main-d'œuvre non facturé : Remonter une imprimante avec vos pièces défectueuses d'origine demande du temps supplémentaire. L'atelier estime que ce temps de remontage (sur un devis refusé, donc qui ne rapporte rien) ne peut pas être offert gratuitement. VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER SUR LE LIEN A BORDEAUX (33): https://www.rci33.com/vente-reparation-depannage-imprimante					

Facture certifiée
conforme à l'original
Jean-Noël Techené



Taux tva 20.00%

Net h.t.	221.07
tva	44.21
Net à payer	265.28€

(Soit TTC en franc: 1740.12)

Siret: 403 620 073 00011
secula.technologie@yahoo.fr
EURL au capital de 7 622,45 €
APE 4741Z - RCS B 403 620 073
N° TVA Intracom: FR 164 0362 00 73

De convention expresse, les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement.
Règlement par chèque à l'ordre des établissements SECULA ou par virement:
Secula Successeur EURL
IBAN: FR76 3000 4003 2000 0100 0097 070 BIC: BNPAFRPPXXX